

COMPTRE RENDU : PENDLEBURY, JOHN. CONSERVATION IN THE AGE OF CONSENSUS. LONDRES, NEW YORK : ROUTLEDGE, 2009. IMPRIMÉ.

CHRISTINE ALBERT, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

À quelques exceptions près, l'ensemble des États représentés à l'UNESCO a ratifié la Convention du patrimoine mondial.¹ D'où vient ce consensus pourtant si rare parmi la communauté internationale ? C'est précisément celui-ci que se propose d'examiner John Pendlebury dans son ouvrage *Conservation in the Age of Consensus* (2009), pour ensuite révéler les tensions sociales, économiques et historiques qu'il masque. C'est essentiellement le patrimoine bâti, relevant du territoire britannique, qui intéresse cet ancien agent de conservation, dans une approche alliant la réflexion théorique à des cas pratiques de conservation.

Correspondant aux chapitres 2 à 5, la première moitié de l'ouvrage revient chronologiquement sur les événements qui ont marqué la conservation en Grande-Bretagne depuis l'apparition des associations de défense du patrimoine aux environs de 1920, jusqu'aux différents programmes et politiques mis en place sous le règne des conservateurs britanniques (1979-1997). Le second chapitre fait un portrait détaillé des pratiques de conservation dites « modernes » à la fois telles qu'elles ont été décrites et pratiquées par Eugène Violet-le-Duc, Johann Joachim Winckelmann et Alois Riegl et telles qu'elles furent défendues par certains groupes d'intérêt dans les années 1960. Au troisième chapitre, Pendlebury se penche sur la place croissante qu'occupera l'État dans les pratiques de conservation de 1920 à 1960, pour enfin arriver aux années 1970 où la conservation est désormais considérée par l'État comme un enjeu social et économique (chapitre 4). Pour alimenter sa chronique, l'auteur s'appuie régulièrement sur des expériences de conservation. Un de ces exemples porte sur la ville de Bologne qui, dans le début des années 1970, a développé « [l]e programme de logements publics pour le centre historique » visant, comme son nom l'indique, à restaurer une partie du vieux mobilier urbain pour le convertir notamment en logements sociaux destinés à la population ouvrière (75-76). Il n'était pas question de préserver uniquement la façade d'un bâtiment, mais également de préserver, et même de retrouver, le tissu humain qui fait la ville. À ce sujet, on remarquera l'attention constante de l'auteur aux rapports de classe qui, depuis les années 1970, avaient été écartés de la réflexion sur la conservation. Cette

considération lui permet de rappeler un enjeu souvent abandonné par la réflexion actuelle, et pourtant lié aux politiques de patrimonialisation : l'embourgeoisement d'un quartier ou d'un bâtiment quelconque suite à son inscription sur une liste du patrimoine. Enfin, c'est finalement sur un paradoxe que se termine cette esquisse du paysage de la conservation en Grande-Bretagne. C'est avec surprise que l'on constate que les politiques d'austérité imposées par le gouvernement conservateur (1979-1997) ne limitent en rien les aspirations des associations de défense du patrimoine, au contraire, le nombre de bâtiments ajoutés aux inventaires du patrimoine ne cesse de croître de 1977 à 1997 (voir tableau, 84). Or, cette contradiction n'est paradoxale qu'en apparence, comme on le découvrira dans la suite de l'ouvrage...

Le cœur de la publication se situe à la fin du chapitre 5 et dans l'ensemble du chapitre 6 où l'auteur affirme que cet « âge du consensus », qui débute dans les années 1980 jusqu'à aujourd'hui, serait lié à un processus de *patrimonialisation* selon lequel la valeur d'authenticité, qui justifiait autrefois la conservation, serait remplacée par les bénéfices que peut apporter celle-ci, notamment en matière d'ambiance urbaine (102). En d'autres mots, c'est un patrimoine dont on attend des bénéfices qui a remplacé un patrimoine dont la valeur reposait sur ses caractéristiques intrinsèques (par exemple une architecture singulière ou un rôle important dans l'Histoire). Si la conservation se porte mieux que jamais, malgré les coupes budgétaires des gouvernements successifs de Margaret Thatcher et de Sir. John Major, c'est bien parce qu'elle est explicitement liée au développement économique (121). Toutefois, en abordant la conservation sous une stricte perspective économique, plusieurs enjeux qui la composent sont mis à l'écart.

Dans le deuxième mouvement de l'ouvrage (chapitre 7 à 10), c'est plutôt un tour d'horizon du milieu de la conservation actuelle qui est fait, et ce, toujours à partir de certaines questions, qui réapparaissent au fil des pages : qui conserve ? Qu'est-ce que l'on conserve ? Pourquoi le conserve-t-on ? Comment le conserve-t-on ? L'auteur s'intéressera dans un premier temps aux enjeux de conservation à un niveau local (chapitre 7), pour ensuite les resituer dans un contexte global (chapitre 8). Un des constats principaux qui ressort de son analyse concerne la mise en valeur du patrimoine : la conservation apparaît comme un enjeu de pouvoir. Ainsi, ceux qui décident de la préservation d'un lieu ou d'un bâtiment peuvent altérer le récit dans lequel il s'inscrit, soit selon leurs propres convictions ou encore pour mettre à l'écart certains événements à caractère conflictuel. Par exemple, la mise en

valeur qui accompagne le Centre commercial et le port de Liverpool maintient à distance le fait que l'architecture en place est fortement liée aux bénéfices du commerce de l'esclavage au XVIII^e et XIX^e siècle (158-161). Par la suite (chapitre 9), l'auteur tentera de préciser en quoi consiste une conservation « post-moderne », et ce par rapport à la conservation moderne présentée dans le second chapitre de l'ouvrage. Il remarquera entre autres ce que d'autres (Barrère ; Hartog) ont souligné ailleurs : désormais *tout* mérite d'être préservé, des maisons de campagne aux bâtiments ayant joué un rôle dans l'histoire, en passant par les constructions industrielles ou encore les habitations à loyers modiques (HLM). Ce « tout patrimoine » fait en sorte qu'on oublie souvent la véritable raison d'être de la conservation. Alors que l'authenticité (celle du bâti et du tissu urbain) était la valeur de référence pour les groupes d'intérêt défendant une conception « moderne » du patrimoine (1920 à 1960), c'est plutôt une question d'ambiance urbaine qui importe aux associations post-modernes. Enfin, l'auteur se penche sur une récente volonté d'offrir à la conservation une dimension plus progressiste, à partir de l'idéologie multiculturaliste et libérale (chapitre 10). Si l'on remarque dans certains plans de conservation récents un retour à des préoccupations sociales qui étaient absentes depuis les années 1970, ces préoccupations concernent toutefois l'inclusion culturelle et identitaire et non pas des inquiétudes d'ordre socio-économique, tel l'embourgeoisement. Pendlebury rappelle ici que le patrimoine n'est pas simplement une utilisation contemporaine du passé, mais qu'il est socialement construit. Par conséquent, même si l'on tente d'inclure les minorités dans le processus de *patrimonialisation*, l'encadrement de ce processus reste façonné par la majorité.

L'ouvrage se conclut en proposant des remarques générales sur la conservation telle qu'elle est pratiquée actuellement. La principale critique qui est faite au secteur de la conservation est le fait que les gestionnaires du patrimoine ne font pas preuve actuellement de réflexivité critique par rapport à leurs propres pratiques. C'est par ailleurs là la principale raison d'être de l'ouvrage, qui met en lumière certaines interrogations présentement écartées par les acteurs du milieu. L'autre critique majeure de l'ouvrage concerne le *façadisme* : Pendlebury dénonce une gestion du patrimoine souvent fondée sur le visuel et l'apparence et non pas sur la valeur d'authenticité à la fois du contenant, mais également du contenu. Enfin, il en appelle à éviter de fétichiser l'objet pour tenir compte du tissu urbain qui le compose.

Pour conclure, on soulignera l'unité de l'ouvrage : l'auteur fait, tout au long de sa réflexion, des liens entre les différents chapitres et contenus qui composent la publication. Si à première vue le territoire étudié peut sembler mince et réduire la portée des thèses soutenues, le fait d'inscrire régulièrement les enjeux locaux dans un contexte mondial permet d'envisager comment ces assertions pourraient tout à fait s'inscrire à plus grande échelle.

Ouvrages cités

Barrère, Christian, dir. *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*. Paris : L'Harmattan, 2005. Imprimé.

Hartog, François. *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*. Paris : Seuil, 2003. Imprimé.

(Endnotes)

1. 191 États sur les 193 représentés à l'UNESCO ont ratifié la Convention.

COMPTE-RENDU : TRELEANI, MATTEO.
MÉMOIRES AUDIOVISUELLES.
LES ARCHIVES EN LIGNE
ONT-ELLES UN SENS ? MONTRÉAL :
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL, 2014. IMPRIMÉ. COLL.
« PARCOURS NUMÉRIQUES. »

RÉMY BESSON, UNIVERSITE DE
TOULOUSE—JEAN JAURÈS

L'ouvrage de Matteo Treleani, *Mémoires audiovisuelles*, qui allie une dimension théorique et une « finalité prescriptive » (21), porte sur un ensemble de capsules audiovisuelles mises en ligne sur le site de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA). Ce corpus correspond spécifiquement aux conférences de presse du général de Gaulle diffusées à partir de 1958 par la Radiodiffusion-télévision française (RTF). Cependant, ce sont moins ces images en particulier, que des rapports dialectiques entre présent et passé, histoire et mémoire, archives et support médiatique, qui intéressent le chercheur. Adoptant une approche résolument sémiologique, afin d'appréhender ces paires de concepts déjà régulièrement travaillées par l'histoire et l'archivistique, Treleani se trouve avant tout face à un questionnement d'ordre épistémologique. Il est confronté à la nécessité de repenser sa propre méthodologie, afin de pouvoir appréhender l'objet d'étude qu'il se donne. En effet, la science des systèmes de signes (la sémiologie) n'est pas la discipline la plus habituée à travailler sur les rapports entre un événement historique (telle qu'une déclaration présidentielle), sa représentation audiovisuelle (aujourd'hui devenue une archive) et le réemploi de cette dernière sur un site. L'auteur relève cependant ce défi en faisant usage de trois concepts clefs. Premièrement, la notion de remédiation (Bolter et Grusin) est utilisée pour appréhender la circulation médiatique des séquences originales sur différents supports (passage de l'analogique au numérique, par exemple), en différents lieux (elle est alors nommée relocalisation) et dans différents films (elle est alors désignée par le terme de remontage).

Deuxièmement, Treleani considère l'écart temporel entre le temps de l'événement et celui de la consultation en ligne à l'aune d'un processus de va-et-vient permanent entre décontextualisation et recontextualisation. Cela le conduit à identifier un paradoxe (79-80). En effet, selon lui, l'absence d'informations sur le contexte original de production et de diffusion conduit à des erreurs répétées d'interprétation, mais, en même temps, c'est cette absence d'éléments contextuels qui produit une sorte d'étonnement, générateur, chez l'utilisateur, d'un goût pour l'archive (cette expression est explicitement empruntée à Arlette

Farge). Dans ce cadre, l'oubli, le manque, l'écart entre usage et contexte d'origine ne sont pas uniquement perçus comme des pertes, mais aussi comme ce qui permet une utilisation plus riche du document archivé. En effet, si dans une première partie (chapitres 1 à 4), l'auteur insiste un peu trop à notre avis sur une équivalence entre rejet de l'anachronisme et « bonne interprétation » (33), cette conception datée s'efface dans un brillant cinquième chapitre, justement intitulé « Vertige » qui, introduisant l'expression d'heuristique de l'anachronisme (Didi-Huberman), conduit à penser la question des usages créatifs d'un point de vue au présent sur le passé.

Troisièmement, selon l'auteur, c'est l'éditionnalisation du document définie comme l'apport de « nouvelles ressources cognitives pour interpréter un document publié » (46) qui constitue une réponse éthique tout autant à une décontextualisation incontrôlée, qu'à une recontextualisation bridant les usages du document. Ce processus éditorial est ici conçu dans une perspective constructiviste, comme étant la création d'un nouvel objet. Treleani pose alors un constat : « le document ne consiste pas seulement dans l'objet culturel censé porter une signification, mais aussi dans les métadonnées qui l'entourent » (77). En somme, la signification que le chercheur interprète ne réside pas toute entière dans l'analyse du contenu et de la matérialité de l'image, mais aussi dans un ensemble de données fournies par ceux qui l'ont constitué en document. En conclusion, l'auteur pousse les conséquences d'un tel constat jusqu'à leur aboutissement théorique. Si le document est une forme complexe composée à la fois de la vidéo et des métadonnées, alors il est aussi nécessaire de documenter ces dernières avec une même rigueur philologique. Il indique ainsi : « il faut pouvoir expliciter le travail archivistique, le travail historique et le travail rhétorique et sémiotique de remise en contexte à travers un nouveau média » (186). La visée prescriptive annoncée en introduction se retrouve dans cette conclusion, l'objectif de l'auteur étant alors de promouvoir une conception éthique de la mise en ligne des archives audiovisuelles de l'INA. L'éditionnalisation est alors conçue comme une réponse stratégique afin de dépasser une conception des sites web du seul point de vue de l'ergonomie des notices et de l'accessibilité des données.

L'usage de ces trois concepts—remédiation, recontextualisation et éditionnalisation—rend donc compte d'une prise de distance vis-à-vis du paradigme techniciste actuellement dominant dans la conception des archives en ligne. L'un des principaux intérêts de cet ouvrage réside dans le fait que cette distanciation ne se traduit pas seulement par les résultats apportés en

conclusion, mais par les théories mobilisées et par la très grande diversité des cas abordés. En effet, si la mise en ligne des conférences du général de Gaulle est comparée à d'autres types d'éditorialisation sur Internet (journaux en ligne, blogues, sites institutionnels), l'auteur s'intéresse aussi à des peintures datant de la Renaissance, à des films et des romans contemporains ainsi qu'à des écrits plus anciens. Il réinscrit ainsi les problématiques liées à l'archivage à l'époque du numérique au sein d'un temps plus long. Pour cela, son argumentation repose sur une série de digressions enchâssées lui permettant à chaque fois de circonscrire un peu mieux son objet d'étude et les enjeux de son enquête épistémologique. Celle-ci passe notamment par la pensée de la mémoire de Paul Ricœur, par la microhistoire de Carlo Ginzburg, par les réflexions d'Umberto Eco, par la sémiotique structurale d'Algirdas Greimas, par la théorie de la documentalité de Maurizio Ferraris, par l'ingénierie des connaissances de Bruno Bachimont et par l'anthropologie visuelle de Marc-Henri Piault.

La richesse de ces références interdisciplinaires conduit à d'autant plus regretter l'absence de trois types de démarches. Tout d'abord, il est étonnant qu'à l'exception de Laurent Veray, Treleani ne fasse pas référence aux historiens du culturel travaillant à partir de sources visuelles ou audiovisuelles. Cela s'explique peut-être (de manière consciente ou non, telle n'est pas la question) par la trop grande proximité conceptuelle entre la sémiotique de la culture attentive aux formes audiovisuelles produites dans le passé (dont l'auteur s'efforce de définir les enjeux) et la manière de travailler de ces chercheurs. En effet, depuis une quinzaine d'années, l'un des principaux débats historiographiques de ce champ porte justement sur l'importance à accorder soit à une démarche archéologique (About et Chéroux), soit à une étude de la circulation des formes dans l'espace public (Lindeperg). Dans un cas, il s'agit de prôner un strict retour aux conditions de production de l'image, alors que dans l'autre, c'est d'une véritable histoire du regard qu'il est question.

Ensuite, il est aussi étonnant de remarquer, alors que cet ouvrage est publié aux Presses Universitaires de Montréal, l'absence de toute intégration de la pensée de l'intermédialité, pourtant développée dans cette université au Centre de recherches intermédiales sur les arts, les lettres et les techniques (CRIalt) et au sein de la revue *Intermédialités*. Le numéro 18 de ladite revue justement intitulé « Archiver » aurait certainement pu constituer un point de repère théorique important pour la réflexion développée

par l'auteur. Enfin, dans une moindre mesure, l'absence de réflexions autour du concept de redocumentarisation (mentionné à la page 46, mais non développé) est à noter. Cela est moins marquant en soi, qu'à titre de symptôme d'une absence de prise en compte du rôle actif des usagers dans la définition de la signification des vidéos mis en ligne. Cette tendance est aussi identifiable par l'utilisation des termes très généraux de public, d'utilisateur, de spectateur ou de visiteur (117), sans que la multiplicité de leurs rôles et la diversité des usages de ces vidéos et plateformes ne soient vraiment au centre de l'analyse. Ainsi, il n'est quasiment jamais question de la culture visuelle des individus ou des communautés, dans cet ouvrage qui porte pourtant comme titre *mémoires audiovisuelles*.

Ces limites—ou tout du moins ces points de discussion—ayant été posés, il reste à réaffirmer la très grande qualité et densité théorique de la démonstration menée par Treleani. Enfin, l'articulation entre la publication papier et une version augmentée accessible gratuitement en ligne est tout à fait remarquable. Si le lecteur de l'ouvrage est parfois frustré par l'impossibilité de consulter directement les exemples dont il est question, l'utilisateur de la plateforme créée dans le cadre de la collection « Parcours numériques » (dirigée par Michael E. Sinatra et Marcello Vitali-Rosati) est, lui, pleinement satisfait par la consultation d'un ensemble de liens, de références et de vidéos intégrés au corps du texte (voir le site de *Mémoires audiovisuelles*). Il y a là une forme rare de cohérence entre le contenu théorique d'un ouvrage questionnant la remédiation et l'usage des métadonnées sur Internet, et un travail d'édition attentif aux potentialités actuelles du web.

Ouvrages cités

About, Ilsen et Clément Chéroux. « L'Histoire par la photographie. » *Études photographiques* 10 (2001) : 8-33. Web. 12 fév. 2015.

Bolter, Jay David et Richard Grusin. *Remediation. Understanding New Media*. Cambridge : MIT Press, 1999. Imprimé.

Lindeperg, Sylvie. « Itinéraires : le cinéma et la photographie à l'épreuve de l'histoire. » *Cinemas : revue d'études cinématographiques* 14.2-3 (2004) : 191-210. Web. 12 fév. 2015.

Treleani, Matteo. *Mémoires audiovisuelles*. Collection en libre accès. *Parcoursnumeriques-pum.ca/memoiresaudiovisuelles*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2013-2014. Web. 12 fév. 2015.

COMPTRE RENDU : BÉGHAIN, PATRICE.
PATRIMOINE, POLITIQUE ET SOCIÉTÉ.
PARIS : LES PRESSES DE SCIENCES PO,
2012. IMPRIMÉ.

STÉPHANIE CROTEAU, UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL / UNIVERSITÉ SORBONNE
NOUVELLE—PARIS 3

Depuis les trente dernières années, le concept de patrimoine connaît un essor certain dans les recherches menées dans divers domaines (histoire, sociologie, anthropologie, architecture, ethnologie, sciences politiques, etc.). L'ouvrage de Patrice Béghain intitulé *Patrimoine, politique et société* et publié en 2012 sous Les Presses de Sciences Po, porte d'ailleurs sur ce concept aujourd'hui « nomade » (5). Dans les premières pages de ce livre, l'auteur mène une enquête historique qui nous conduit de la Renaissance (période où se développe chez les humanistes italiens une « conscience patrimoniale » (12)) vers la Rome pontificale puis jusqu'au 20^e siècle en France. L'originalité de sa proposition se situe dans la perspective critique à partir de laquelle Béghain revisite progressivement ces périodes historiques charnières. Le titre de son premier chapitre, « Patrimoine et politique : l'affirmation d'un couple », annonce déjà de manière emblématique la démarche de l'auteur. Examinant notamment l'évolution de la patrimonialisation des monuments français de la seconde moitié du 19^e siècle à nos jours, la transformation progressive des monuments monarchiques en monuments patrimoniaux, l'émergence du droit patrimonial ainsi que les conflits entre la gauche et la droite au moment de la séparation de l'église et de l'État en 1905 (22), Béghain démontre que si la fonction politique a été assignée très tôt au patrimoine, ledit patrimoine est devenu, progressivement, un sujet de conflits politiques.

À partir du deuxième chapitre et pour le restant de l'ouvrage, l'auteur étudie principalement le cas du patrimoine en France par le biais d'une approche plurielle, tantôt, historique, politique, ethnologique ou même juridique. Il aborde les problématiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire, par exemple la destruction de quartiers entiers et les divers projets de rénovations urbaines qui « privilégi[ent] le critère esthétique à la fonction de mémoire » (47), afin de démontrer comment ces pratiques patrimoniales, celles d'hier et celles d'aujourd'hui, relèvent parfois d'une « approche restrictive du patrimoine » (41). Béghain examine plusieurs cas pour appuyer son idée—les édifices religieux prioritaires comparativement à l'architecture rurale ou industrielle, la « dévalorisation des formes et des pratiques du quotidien » (45), etc.

L'idée derrière ces propos devient de plus en plus nette tout au long de la traversée de ce livre : l'auteur défend l'idée d'une « juste démarche de patrimonialisation » (47) et signale l'importance d'une pratique du patrimoine valorisant la conservation des lieux ordinaires historiquement dénigrés—« [l]'ordinaire n'a guère été digne de subsister » (139) écrit-il—lieux autour desquels les hommes et femmes vivent et forment pourtant une communauté et où se jouent des enjeux de socialité.¹ Béghain explore d'ailleurs dans les pages suivantes (dans son quatrième et cinquième chapitre) le nouage entre patrimoine et sociabilité (88) et ce, sans jamais présenter un état des lieux nostalgique : c'est bien la défense du « territoire des hommes » (86) ainsi que sa fonction patrimoniale et sociale dont il est question ici : « À chaque édifice, à chaque chose s'attache une histoire, qui est une part de l'histoire de l'individu ou de la communauté qui les ont produits et préservés » (73).

Le patrimoine immatériel

Si Béghain travaille la notion de patrimoine sous diverses coutures tout au long de son étude—l'archive, la mémoire, le territoire, l'identité—et fait pour cela plusieurs allées et venues entre certaines périodes historiques, on pourrait tout de même noter que la période entre 1960 et 1980, celle où « le peuple entre au musée » (38), constitue l'un des principaux enjeux de l'ouvrage. À partir de la seconde moitié du livre, l'auteur reviendra à quelques reprises sur cette période décisive durant laquelle la vie des populations ouvrières et rurales a commencé à faire l'objet d'expositions, et où « des milliers de citoyens s'emparent de la question du patrimoine » (26). Il y a un « réveil de l'opinion publique et la création d'une multitude d'associations du patrimoine » écrit-il, et cette mouvance a joué un « rôle déterminant dans l'émergence d'une nouvelle conception et d'une pratique régénérée du patrimoine » (27). Abordant également l'arrivée des préoccupations ethnologiques dans les pratiques patrimoniales autour des années 1980 ainsi que la question du multiculturalisme en France (et dans une moindre mesure au Canada), Béghain constate que « se trouvent réunis aujourd'hui [...] comme dans la plupart des pays occidentaux, les éléments d'une nouvelle crise du patrimoine qui tient tout simplement à la diversité des mémoires et des histoires » (103). C'est sur ce sujet que l'auteur nous livre par la suite les propos les plus incisifs de son ouvrage.

Dans son chapitre intitulé « L'identité, entre convergence et différence », il examinera l'instrumentalisation du concept de patrimoine dans les années 2000 en France² au profit de la vision d'une identité nationale encouragée notamment par le Front national : « [t]out se

passe comme si la revendication identitaire, qui a progressivement investi le concept de patrimoine, se trouvait prise au piège de la récupération politique et embarquée dans cette « guerre ethnique totale » [...] » (105). Plus loin (voir son chapitre « Identité nationale et restitution des biens culturels »), Béghain soulève par ailleurs combien la restitution des biens culturels se situe au carrefour de problématiques d'ordre nationalistes, identitaires, politiques, juridiques et éthiques, compliquées qui plus est par une opposition de la part des institutions culturelles muséales européennes et nord-américaines revendiquant un genre de statu quo, un « irrédentisme universaliste » (133). Ces réflexions nous conduisent ainsi vers la dernière section de son ouvrage intitulée « Mémoire, pouvoir et patrimoine », dans laquelle l'auteur se porte à la défense du « patrimoine immatériel »,³ ce patrimoine des mémoires locales, multiculturelles et vernaculaires. « La question est simple » écrit Béghain : « peut-on fonder sur le patrimoine, souvent constitué par les vainqueurs ou à l'initiative des puissants, mais parfois utilisés par les vaincus comme élément de rebond, une communauté de partage ? Peut-il être, autant que l'ont cru ses fervents défenseurs, un élément fédérateur d'une identité commune ? » (136). Ces interrogations sont capitales pour l'auteur, car elles mettent en lumière l'importance de l'approche critique vis-à-vis des pratiques patrimoniales.

En d'autres mots, il va sans dire que *Patrimoine, politique et société* est le résultat d'une recherche ambitieuse : Béghain, par le biais de cet essai somme toute assez court (167 pages) nous fait transiter des circonstances sociopolitiques ayant donné lieu à la naissance du concept de patrimoine jusqu'aux périodes décisives de l'Histoire en France dans les années 2000. D'une part, ce livre offre ainsi au lecteur une vue d'ensemble sur le sujet grâce à une enquête très vaste, et sans qu'elle ne soit strictement historique : on pourrait plutôt dire que le nerf de cet ouvrage se situe dans la dimension engagée que cet auteur apporte sur les problématiques abordées. D'ailleurs, la grande attention portée au lien social, à la mémoire collective, à l'identité, aux divers *lieux de mémoire* (Pierre Nora), aux *vies fragiles* (Arlette Farge)⁴ ainsi qu'au patrimoine commun et pluriel n'est finalement pas surprenante : après tout, cet essai ne s'intitulait-il pas, dans sa première édition, *Patrimoine : culture et lien social* ?⁵ D'autre part, en remontant les fils de l'Histoire, le livre de Béghain nous convie également à interroger « le bon niveau d'exercice de la gestion concrète des biens culturels » (149), une gestion qui a été (et est encore) historiquement réglementée par l'État (en France et au Canada notamment). La lecture

de cet ouvrage encourage ainsi chez le lecteur des réflexions qui pourraient dépasser les frontières françaises. Pour exemple : lorsque Béghain souligne que les revendications régionalistes des années 1960-1970 et les revendications « ethniques » des années 1980-1990 (112) ne sont pas uniques à la France, ces deux évolutions ne rappellent-elles pas, en quelque sorte, ce qui eut lieu au Canada à l'Office national du film à la même période, avec les initiatives telles que Société Nouvelle/ *Challenge for Change* (1967-1980) ainsi que la vague multiculturelle à l'ONF à partir des années 1980 ?⁶ Enfin, on y découvre une série de questions que Patrice Béghain ne cessera de poser, de reformuler, de problématiser et d'approfondir tout au long de cet essai. Ne serait-ce que pour cela, le mot de la fin lui revient :

Qu'y a-t-il, dans cette maison que nous disons commune ? Des musées, des bibliothèques, des édifices, des objets, des archives, un ensemble de savoirs qui s'élaborent grâce à la recherche, des pratiques sociales et culturelles ; bref des réalités matérielles et des données immatérielles. En facteur commun, une relation au passé, un legs de mémoire [...]. Mais quel passé, quelle mémoire ? Élaborés par qui, pour qui ? Nous avons vu le pouvoir se saisir de cette question à différents moments de l'histoire et lui apporter des réponses idéologiques, politiques, institutionnelles, elles-mêmes historiquement situées et susceptibles d'être remises en cause. Quand on s'efforce de répondre à ces questions, d'aller au-delà du terme ou du concept de patrimoine, on s'aperçoit que rien n'est simple ni évident. (30)

Ouvrages cités

Farge, Arlette. *La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII^e siècle*. Paris : Hachette, 1986. Imprimé.

---. *Le Goût de l'archive*. 1989. Paris : Seuil, 1997. Imprimé.

Garneau, Michèle. « La culture sous condition du politique à l'Office national du film du Canada. » *Multiculturalisme et diversité culturelle dans les médias au Canada et au Québec*. Dir. Hans-Jürgen Lüsebrink et Christoph Vatters. Würzburg : Königshausen & Neumann, 2013. 35-50. Imprimé.

Nora, Pierre, dir. *Les Lieux de mémoire*. Tomes I, II et III. Paris: Gallimard, 1997. Imprimé.

(Endnotes)

1. La perspective socioéconomique de cette problématique est explorée dans le chapitre suivant (« Du bon et du mauvais usage de l'économie du patrimoine »). L'argument économique et le tourisme patrimonial accordent au patrimoine, précise Béghain, une « légitimité nouvelle » (55).
2. Notamment en 2009, par le débat sur l'identité nationale initié par le gouvernement français.
3. L'auteur entend par « patrimoine immatériel » le patrimoine humain, c'est-à-dire les pratiques ordinaires ou singulières (langues, gastronomie, coutumes, croyances, pratiques quotidiennes, réalités rurales, etc.) issues de communautés diverses. Béghain rappelle d'ailleurs que ce concept a été « avalisé par l'UNESCO en 2003 [...] et mis en vigueur en 2006 [...] » et qu'il implique « une forte valorisation de la notion de transmission de pratiques par une communauté active [...] il est un patrimoine de l'humain et vise à promouvoir, en dehors de tout critère esthétique, des valeurs de sociabilité » (49).
4. On réfère ici aux travaux de Pierre Nora (*Les Lieux de mémoire*, tome I, II et III) et d'Arlette Farge (*La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII^e siècle ; Le Goût de l'archive*), ouvrages cités par Béghain à quelques reprises dans son essai.
5. Cette information se retrouve au verso de la plus récente édition de l'essai (*Patrimoine, politique et société*).
6. Concernant cette hypothèse, voir Michèle Garneau : « La culture sous condition du politique à l'Office national du film du Canada ».